



## APPEL A PROPOSITIONS : FINANCEMENTS POUR DES ACTIVITES DE CAPITALISATION ET DE PARTAGE

**Soutenir les partenaires de la MAVA dans le partage de leurs apprentissages, expériences et connaissances**

### Général

La Fondation MAVA et ses partenaires ont aujourd'hui 25 années d'expérience et de savoir-faire communs, une richesse qu'il est essentiel de capitaliser et de partager, d'autant plus que la MAVA cessera d'accorder des financements fin 2022. La MAVA souhaite capturer l'héritage de la fondation et de ses partenaires et, pour ce faire, lance cet appel à propositions dans le but de partager les principaux enseignements issus des projets soutenus.

### Objectif

Avec appel à propositions, la MAVA accordera des financements aux partenaires sélectionnés dans le but :

- 1) d'encourager une culture d'apprentissage en aidant à partager les connaissances et expériences sur ce qui fonctionne bien ou moins bien,
- 2) de renforcer les capacités à capturer les connaissances et à les partager, et
- 3) d'accroître les connaissances sur la conservation et l'économie durable afin d'amplifier les impacts positifs.

Ces financements sont l'occasion pour nos partenaires d'étudier, de capturer et de diffuser les leçons pratiques et techniques apprises au cours de la mise en œuvre de leurs projets. Ils visent à encourager un savoir collectif et à partager les connaissances acquises au sein des partenariats impliquant diverses parties prenantes sur le terrain, ainsi qu'à soutenir les stratégies de collecte de fonds de nos partenaires.

### Eligibilité

Ces financements s'adressent à tous les partenaires directs et indirects de la MAVA, c'est-à-dire à toute organisation recevant des fonds directement de la MAVA ou via un contrat de sous-traitance. La priorité sera donnée aux partenaires actifs sur nos 3 programmes régionaux (Afrique de l'Ouest, Bassin Méditerranéen et Suisse) et sur le programme économie durable.

**Les partenaires doivent avoir reçu un soutien financier de la MAVA pour un minimum de 5 ans afin de mettre en œuvre une initiative dans les secteurs de la conservation de la nature ou de l'économie durable.** Pour une proposition collective, le chef de file doit remplir au minimum ce critère.



## Activités éligibles

Les activités/produits de capitalisation financés dans le cadre du présent appel devront relever des deux catégories mentionnées ci-dessous :

- Transférer et partager les connaissances d'un partenaire à la communauté de la conservation et/ou de l'économie durable ;
- Développer des connaissances et/ou 'guidelines' au travers de partenariats.

Dans la mesure du possible, les principes suivant doivent être appliqués :

- **Fondé sur des données factuelles** : Les activités prévues reflètent les lacunes de savoir identifiées par le(s) partenaire(s) et traitent de sujets présentant un fort potentiel d'apprentissage pratique.
- **En connaissance de cause** : Les activités proposées s'appuient sur les meilleures pratiques établies dans les secteurs de la conservation de la nature et de l'économie durable.
- **Répliquable** : les enseignements partagés devraient viser à faciliter la réplification des mesures de conservation dans d'autres contextes/régions/pays.
- **Collaboratif** : des partenariats devraient être établis afin de promouvoir un apprentissage collectif pertinent basé sur des ressources et connaissances partagées.
- **Innovateur** : Les activités proposées devraient mettre l'accent sur des solutions et pratiques novatrices et efficaces, réalisables sur le terrain.
- **Intégrant les connaissances locales ou traditionnelles** : Les activités de capitalisation doivent inclure l'expertise et les connaissances des intervenants locaux, dans la mesure du possible.

L'aboutissement du financement doit être un produit de capitalisation prêt à être communiqué et partagé. Le produit de capitalisation peut être une vidéo, un film, un article, un livre, un rapport, un document de cadrage/guidelines, une note d'orientation technique, une étude, une publication, une infographie, une carte, une storymap, un site Web, une application mobile, une conférence ou un événement de partage des connaissances, une exposition, etc.

Un plan de diffusion du/des produit(s) de capitalisation (accompagné d'une indication des coûts potentiels et d'une définition claire de l'audience visée) doit être intégré à la proposition.

## Fonctionnement

Les financements de cet appel à propositions sont accessibles aux partenaires de la MAVA remplissant les conditions suivantes :

- **jusqu'à CHF 50'000 au maximum pour les demandes présentées par plusieurs partenaires en vue de partager des connaissances et expériences collectives** et
- **jusqu'à CHF 30'000 au maximum pour les demandes soumises par une organisation individuelle.**



Le budget global disponible pour ce premier appel est de CHF 300 000.

Après la date limite de soumission (le 17 mai 2019), la Fondation examinera les propositions reçues et prendra une décision quant aux candidatures sélectionnées avant le 14 juin 2019. Les fonds seront transférés aux partenaires sélectionnés pour mettre en œuvre les activités décrites dans la proposition après la signature d'un accord de financement (contrat). Le produit de capitalisation devra être achevé dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date de signature du contrat.

Une même organisation peut soumettre plusieurs propositions pour autant qu'il s'agisse d'un thème différent relatif à la conservation ou à l'économie durable.

Le budget peut inclure :

- Un maximum de 12,5 % de frais de gestion du budget global (dans la limite du total CHF 30'000 / 50'000).
- Les heures de travail du personnel de l'organisation et/ou les honoraires du/des consultant(s) impliqué(s) dans le développement du produit de capitalisation.

Les partenaires recevant des financements dans le cadre de cet appel sont responsables de la gestion :

- du financement et de la mise en œuvre des activités décrites menant à la livraison du produit de capitalisation final et à sa diffusion,
- des aspects administratifs (consultance et/ou achat matériel)
- du reporting financier et technique.

## **Demande de financement**

Cet appel à propositions est géré par l'Unité Impact et Durabilité. Si vous avez des questions ou besoin de plus amples informations, vous pouvez contacter Nathalie Cadot à [nathalie.cadot@mavafoundation.org](mailto:nathalie.cadot@mavafoundation.org).

Pour faire une demande de financement, **veuillez remplir le formulaire ici**. Il doit obligatoirement être accompagné d'un plan de diffusion/communication du/des produit(s) de capitalisation.

## **Date limite pour l'envoi de candidature**

Les candidats intéressés doivent soumettre leurs propositions au plus tard le **17 mai 2019**. Les demandes doivent être envoyées à [nathalie.cadot@mavafoundation.org](mailto:nathalie.cadot@mavafoundation.org).